

Centre de santé et de services sociaux
de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent



MÉMOIRE

Du

Centre de Santé et de Services sociaux
de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent

Déposé à

l'Office de Consultation Publique de Montréal

dans le cadre du

**PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT
DES PLACES L'ACADIE ET HENRI-BOURASSA**
(PM08-006)

1. Présentation de l'organisme :

Le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent a été créé en juillet 2004, en fusionnant les trois établissements suivants : le CHSLD-CLSC Nord de l'île, le CHSLD-CLSC Saint-Laurent et le Manoir Cartierville. Le CSSS assure depuis, la coordination du réseau local des services pour le territoire de Bordeaux-Cartierville et de Saint-Laurent.

L'organisation compte 2100 employés, 60 médecins et 600 bénévoles oeuvrant dans sept installations différentes.

Le CSSS Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent a pour mission d'améliorer la santé et le bien-être de la population du territoire de Bordeaux-Cartierville et Saint-Laurent en rendant accessible une large gamme de services de santé et de services sociaux de qualité, continus, intégrés et complémentaires.

Afin de répondre aux besoins globaux des personnes qui résident sur le territoire, il coordonne les interventions des professionnels et des acteurs du réseau sociosanitaire et communautaire du milieu pour dispenser des services de santé publique, de prévention-promotion, d'évaluation, de traitement, de réadaptation, d'intégration sociale, de soutien en milieu de vie et d'hébergement.

2. Brève explication de l'intérêt porté au projet :

Dans le cadre la responsabilité populationnelle que confère la loi aux Centres de santé et des services sociaux, le CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent doit veiller au bien-être de la population de son territoire et mobiliser les acteurs pour mieux répondre aux besoins identifiés.

La persistance des écarts de santé et de bien-être des personnes vivant dans des quartiers dévitalisés est bien documentée. La situation qui prévaut aux places l'Acadie et Henri-Bourassa depuis bon nombre d'années nous préoccupe grandement et nous amène à accueillir favorablement les initiatives qui visent à améliorer la qualité de vie des résidents.

3. Opinions sur l'ensemble du projet

Considérant que ce projet présente une amélioration notable du cadre de vie des résidents actuels et de ceux qui y reviendront et qu'il répond globalement à la vision de développement de cet îlot prônée par les résidents et les partenaires des PAHB (voir mémoire du CLIC);

Le CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent est favorable au développement du projet présenté de réaménagement des places l'Acadie et Henri-Bourassa et souhaite qu'il puisse se concrétiser selon l'échéancier prévu.

4. Préoccupations et recommandations pour améliorer le projet :

Les principales préoccupations que nous souhaitons porter à votre attention sont liées aux orientations priorisées dans le cadre de notre plan d'action local en Santé Publique, plus particulièrement celles préconisées en matière d'aménagement d'environnements favorables à la santé.

- **Logement accessible, salubre et sécuritaire**

Considérant que le territoire comporte une grande proportion de ménages qui consacrent plus du quart de leur revenu au paiement de leur loyer, la construction d'un bon nombre de logements sociaux aux PAHB nous apparaît comme un incontournable. Sont-ils suffisants?

Il serait souhaitable d'évaluer la possibilité d'augmenter le pourcentage de logements sociaux sans pour autant compromettre la viabilité du projet.

- **Qualité de l'air et réduction du bruit**

Considérant que le site des PAHB est situé en bordure de l'autoroute 15 et que cela engendre du bruit pouvant nuire aux habitants de l'îlot, particulièrement pour les habitants des logements sociaux;

Nous recommandons au promoteur de respecter les avis des experts dont l'érection d'un talus surmonté d'une barrière acoustique sur la partie de l'autoroute 15 et la construction de logements selon les règles permettant d'atténuer les nuisances sonores.

- **Transport actif et sécuritaire**

Considérant que le parc urbain sera entouré par la voie de circulation intérieure et que de nombreux enfants et aînés traverseront régulièrement la rue pour accéder au parc;

Nous recommandons que des mesures d'atténuation de la vitesse soient mises en place sur la voie de circulation ceinturant le parc.

Considérant que la bretelle d'accès permettant d'atteindre le boulevard de l'Acadie sud, en provenance du boulevard Henri-Bourassa ouest n'est pas jugée sécuritaire;

Nous recommandons à l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville d'apporter les solutions requises pour assurer la sécurité des piétons.

- **Sécurité alimentaire**

Considérant l'importance pour la population d'avoir accès, tant au niveau des coûts que du positionnement géographique, à des aliments santé et que le projet n'apporte pas de garantie à cet égard;

Nous recommandons que soit privilégié l'établissement d'un commerce privé ou de type « économie sociale » permettant l'approvisionnement en aliments santé sur le site et ce, à des coûts abordables.

- **Soutien communautaire**

Considérant que la mixité sociale n'est pas acquise au départ mais qu'elle se développe;

Nous misons sur l'animation communautaire déjà très active aux PAHB grâce au projet Places en Mouvement qui répond aux besoins des résidants. Nous encourageons donc que des locaux sur le site leur soient accessibles.

Enfin, nous nous engageons à poursuivre notre implication aux Places l'Acadie et Henri-Bourassa en dispensant les services requis aux résidants et par le biais de nos interventions communautaires et ce, de concert avec l'ensemble des partenaires qui oeuvrent dans ce secteur.